

LA PRODUCTION ET LES RECETTES—L'ÉTUDE DE LA
PROPOSITION DU MANITOBA

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire qui porte sur la réponse que m'a donnée le ministre, mercredi, relativement à sa rencontre avec le ministre de l'Agriculture du Manitoba. Vu que ce dernier a proposé un programme d'assistance aux agriculteurs qui est évidemment très supérieur au programme de stabilisation actuellement...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question supplémentaire?

M. Gleave: Monsieur l'Orateur, le ministre tiendra-t-il compte des avantages de cet autre programme que le ministre de l'Agriculture du Manitoba a proposé comme solution de rechange?

M. l'Orateur: La question supplémentaire du député est une instance. Il doit supposer qu'il en sera tenu compte. La présidence donnera la parole à un autre député, soit celui de Regina-Est, pour une nouvelle question supplémentaire à ce propos, après quoi nous passerons à un autre sujet.

LA PRODUCTION ET LES RECETTES— LES COÛTS
ACCUSÉS ET LES COMPTES

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, le ministre chargé de la Commission du blé nous dirait-il si le gouvernement, dans sa révision des propositions originales de son exposé de politique en ce qui concerne les grains, songe à trouver des moyens permettant qu'il soit tenu compte des frais en augmentation dans tout programme de stabilisation?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, nous étudions, bien sûr, toutes les suggestions qui nous sont présentées, y compris celles que le ministre de l'Agriculture du Manitoba me faisait l'autre jour. Il convient de noter, puisque la question est sur le tapis, que, pour ce programme, la contribution du producteur devra être de l'ordre de 12 p. 100.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

DEMANDE DE SUBVENTION DE LA FALCONBRIDGE
NICKEL—PRÉTENDUE DISCRIMINATION

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Compte tenu de la déclaration faite par le ministre des Mines de l'Ontario comme quoi le gouvernement fédéral avait défavorisé cette province à propos d'une subvention au développement économique régional accordée en vue de la construction d'une fonderie pour Falconbridge Nickel à Bécancour, Québec, le ministre peut-il dire si Falconbridge Nickel a fait une demande de subvention en vue de la construction d'une fonderie dans l'Ontario? Si oui, cette demande a-t-elle été rejetée?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Non, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député demande des informations sur des événements qui se sont produits il y a quelque temps. Je pense qu'il devrait poser sa question par écrit ou, si elle est urgente, on pourrait l'examiner au moment de l'ajournement.

[L'hon. M. Lang.]

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE À LA
CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH ET LE
CHÔMAGE AU CANADA

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre suppléant au sujet de la déclaration qu'aurait faite aujourd'hui à Singapour le premier ministre? Une de ses principales interventions a été une conférence adressée à ses collègues d'Asie et d'Afrique, au sujet de grandes difficultés qui surgiront au cours des années 70 du fait de l'agitation sociale. Cette admission tardive nous réjouit, certes, mais pouvons-nous espérer qu'elle se traduira aussi par une modification de la politique gouvernementale à l'égard des centaines de milliers de chômeurs du Canada?

* * *

LA SANTÉ

L'AIDE QUANT AUX FRAIS DES MÉDICAMENTS POUR LES
CHÔMEURS, LES RETRAITÉS ET LES ASSISTÉS SOCIAUX

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, puis-je, en l'absence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, poser une question au premier ministre suppléant? Étant donné le grand nombre de chômeurs, de bénéficiaires d'allocation de revenu faible et d'assistés sociaux qui, dans le cadre de la loi sur l'assurance frais médicaux, reçoivent des soins médicaux mais n'ont pas de quoi acheter des médicaments, et le besoin urgent de faire exécuter sans retard les ordonnances de ces malheureux, le ministre a-t-il prévu des mesures pour faire face immédiatement à cette situation?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je soumettrai la question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social qui sera à la Chambre d'ici un jour ou deux.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Il devrait être ici aujourd'hui.

* * *

LE BIEN-ÊTRE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ORDRE
DU JOUR DE LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-
PROVINCIALE DES MINISTRES

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Vu l'importance de la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé qui doit commencer lundi, peut-il nous en communiquer l'ordre du jour et nous dire si on accordera une aide supplémentaire aux provinces dont les budgets de bien-être s'épuisent rapidement?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je n'assisterai pas à cette conférence. Les ministres fédéraux compétents seront présents. Je suis sûr que l'ordre du jour sera mis de l'avant dès qu'il aura été accepté. Il doit être accepté, et je crois que l'honorable député me l'accordera, par les ministres provinciaux en cause.